



Se déplacer : essentiel... mais pas si facile !

Se rendre à son travail, chercher un emploi, faire ses courses, sortir... autant de situations qui nous poussent à bouger en permanence et à emprunter les transports en commun.

Pourtant, se déplacer n'est pas aussi facile et naturel qu'on le croit...

Face à l'inconnu (emprunter un nouvel itinéraire par exemple), on hésite parfois à franchir le cap... au risque de passer à côté de rendez-vous importants ou de se priver de moments agréables.

Pour que vous soyez vraiment libre de vos mouvements, la RATP vous propose de participer à un atelier de mobilité.

Ils ont testé pour vous...

« Avant de venir, je me sentais un peu "perdue" dans les transports en commun. Je préférais risquer de me tromper de direction plutôt que de demander de l'aide. L'atelier mobilité m'a d'abord montré que nous étions nombreux dans ce cas ! Ça m'a permis de me "décomplexer", et puis bien-sûr de mieux comprendre le fonctionnement du réseau. »

Leïla, 22 ans

« Mon travail se situant près de chez moi, je n'avais pas vraiment le réflexe "transports en commun". Mais dès qu'il fallait sortir de mon quartier pour telle ou telle raison, ça me paraissait tout de suite extrêmement compliqué. L'atelier mobilité m'a fait comprendre qu'en fait, c'était juste une question d'état d'esprit et de réflexes à acquérir. Maintenant, ça ne me dérange plus de devoir aller dans de nouveaux quartiers. Au contraire ! »

Françoise, 59 ans

Pour en savoir plus :

RATP
Département DAT
Atelier Mobilité
54, quai de la Rapée
75012 Paris

www.ratp.fr > Contactez-nous >
Informations générales

ateliers
de **m**obilité
simplifiez vous la ville®





**Des ateliers par petits groupes
d'une dizaine de personnes
pour un maximum de convivialité**



Un rendez-vous interactif et convivial

Pendant environ deux heures, des animations et des jeux se succèdent, permettant la participation de tous.

Au fil des échanges, vous pouvez exprimer vos difficultés et apprendre avec le groupe à les surmonter.

En fin d'atelier, l'animateur veille à répondre à vos questions personnelles : formulaires d'abonnement, procédures de réclamation...

Transports en commun, mode d'emploi !

- lire un plan de réseau
 - choisir le trajet le plus rapide
 - passer d'un mode de transport à l'autre
 - trouver facilement un point de vente
 - utiliser les distributeurs automatiques
 - opter pour le titre de transport le plus avantageux pour vous
 - vous orienter à l'aide de la signalétique...
- tels sont les objectifs de l'atelier de mobilité.



Un atelier de mobilité pour vous « simplifier la ville »

Assurée par un agent RATP, cette formation simple et efficace va vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement des transports en commun.

A l'issue de l'atelier, vous pourrez ainsi profiter pleinement de ces modes de déplacement qui sont à la fois pratiques, rapides et économiques.

De nouveaux horizons vont s'ouvrir à vous !

